

Fermeture de compte bancaire

Par Kate28, le 08/10/2019 à 13:44

Bonjour, j'avais un compte dans une banque en france mais étant reparti vivre chez moi j'ai quand même gardé ce compte ouvert mais il était débiteur (j'étais dans mon découvert autorisé) mais ce compte je ne l'utilisais pas.

J'ai fais une demande à distance pour changer mon adresse mais cela apparemment n'a pas été pris en compte.

La banque a décidée de clôturer mon compte et je n'ai pas recu de courrier ou de mail m'indiquant qu'ils fermeraient le compte.

La je reçois des mails de France contentieux me demandant de régler 81 euros pour une assurance décès que j'avais à la banque et 160 euros pour une assurance logement. J'ai versé 20 euro sur le dossier à 81 euros donc il me reste 61 euros à leur donner mais je souhaiterais savoir si j'ai un recours avant de payer ce qui reste. Car je n'ai pas revu de courrier avec accusé de réception.

Ils me menacent de me mettre aux huissiers et veulent que je paye au plus vite. Que dois je faire ? Ai je un recours ? Suis je obligé de régler ces sommes ?